

**Compte-rendu de la réunion du conseil de quartier « Entre 2 Scarpe »
Mercredi 12 octobre 2022 – 18h30-20h30
Maisons des associations – Avenue des Potiers**

Etaient présents :

- Mme Stéphanie STIERNON, adjointe au Maire en charge de l'urbanisme et des grands projets.

Collège habitants :

- Mme Catherine BRENOT
- Mme Lucette DELERUE
- M. Michel DERVAUX
- Mme Raymonde DUFOURMENTELLE
- M. Alain Félix GOULOIS
- Mme Claudette LEFEBVRE-CORMIER
- M. Stéphane PROST
- Mme Françoise PRUVOST

Collège acteurs économiques :

- Mme Géraldine CADIX, Amarosia
- Mme Cécile BONNET, Aux mille et une partitions

Collège associations :

- Mme Anne-Chantal MATHIEU, Toit et petits pois
- Mme Bernadette CAPELLE, directrice du service démocratie participative.

Etaient excusés :

- M. Jean-Marie DUPIRE, adjoint au Maire en charge des quartiers « Entre 2 Scarpe », « Barlet-centre/faubourg de Cambrai »
- M. Cyril GRANDIN

Etaient absents :

- Mme Karine CHUQUET
- Mme Marguerite DECOUTERE
- Mme Stéphanie FIORDALISO
- Mme Pervenche HALDRIC
- Mme Rachel LAMARRE
- M. Vincent LHERMITTE
- Mme Katia MEZDOUR
- Mme Corinne NORTIER
- Mme Laurie TURZ

Mme STIERNON souhaite la bienvenue à chacun et chacune et propose de démarrer la réunion suivant l'ordre du jour établi.

I – RETOUR SUR LE CONSEIL DE QUARTIER DU JEUDI 30 JUIN 2022 :

1) Quai Saint Maurand :

Mme STIERNON fait un retour sur la rencontre, organisée par le service de la voirie, qui s'est déroulée sur site le 20 septembre dernier. Elle rappelle que le principe de la voie douce est une voie pour les piétons et les vélos.

Sur les questionnements posés ce jour-là par les personnes présentes :

- Quel maintien de l'accès pour les riverains ?
- Les riverains auront-ils des places de stationnement,
- Quel aménagement pour les pêcheurs ? des pontons sont-ils possibles ?

2) Plan Local d'Urbanisme :

Mme STIERNON fait un point sur la réunion de présentation du PLU, organisée par la direction des affaires immobilières le 22 septembre 2022.

Cette réunion publique fut très appréciée par les participants.

Mme STIERNON rappelle que l'enquête publique aura lieu du lundi 14 novembre 2022 au mercredi 16 décembre 2022. Il est impératif que les habitants fassent leurs remarques lors des permanences et/ou sur la plateforme dédiée sur le site de la ville <https://www.mesideespourdouai.fr/registre/plu2030> . Seules les remarques notées auprès du commissaire enquêteur seront ou sur la plateforme pourront être prises en compte.

3) Les jardins de la Scarpe :

Mme STIERNON rappelle que pour ce projet immobilier, le promoteur « Marignan » a organisé une réunion publique le 12 juillet dernier.

4) Porte d'Arras :

Comme évoqué au conseil de quartier du jeudi 30 juin 2022, les services techniques de la ville, Mme STIERNON et Mme CAPELLE se sont rendus sur place le 7 septembre 2022.

Suite à cette rencontre, il a été acté :

- Pour la porte d'Arras :
 - o De supprimer de la végétation parasite en faisant venir une nacelle
 - o De vérifier la partie haute de la porte après retrait de la végétation
 - o De procéder à un nettoyage au niveau des douves
 - o De fermer la grille, de nettoyer et d'évacuer les caisses à chats
- Pour les piliers de la porte d'enceinte :
 - o Pas de nettoyage particulier au niveau de la pelouse
 - o A noter que la végétation

Les membres du conseil de quartier insistent sur le pont qui se situe entre les 2 piliers. Ils souhaitent que celui-ci et par conséquent le fossé soient nettoyés.



Le second souhait des membres du conseil de quartier pour la mise en valeur de la porte d'Arras porte sur une signalétique avec des panneaux montrant la porte auparavant.

Le conseil de quartier propose également que soient installés des panneaux montrant l'évolution de la rénovation de ce lieu.

5) Parc de la Tour des Dames :

Mme STIERNON fait un retour sur la rencontre qui s'est déroulée le 9 septembre, sur site, en présence de riverains, de membres du conseil de quartier et du service de la voirie.

Les riverains dont les jardins jouxtent l'aire de jeux se plaignent, à juste titre, de nuisance : d'une part par l'utilisation déviante de l'aire de jeux par certaines personnes et d'autre part de nuisances sonores (l'aire de jeux est utilisée par des familles même à des heures très tardives).

Mme STIERNON rappelle que l'aire de jeux du parc de la Tour des Dames était vieillissante. Des jeux qui étaient auparavant installés au faubourg d'Esquerchin y ont été transférés. Elle est désormais plus fournie.

Depuis cette rencontre, les services de la Police Nationale ont été alertés pour la mise en place de rondes régulières sur cette aire de jeux.

La situation est complexe. Les services cherchent la solution idéale pour garder cette aire de jeux qui correspond à un besoin tout en respectant la tranquillité des riverains.

6) Rue de la Blanchisserie :

A la question d'un membre du conseil de quartier sur les véhicules municipaux vus dans un hangar, il est répondu qu'il s'agit d'un lieu de stockage de matériel, notamment pour les fêtes de Gayant.

II – RETOUR SUR LA DEAMBULATION DU MARDI 29 MARS 2022 :

1) Propreté urbaine :

Les différents points concernant la propreté urbaine ont été traités : rue du Bastion Caux, parc de la Tour des Dames, boulevard Bréguet

2) Boite à livres :

L'implantation des différentes boites à livres va être revue sur l'ensemble de la ville selon leur fonctionnement : maintien, déplacement, retrait.

III – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

1) Arbres l'Abbaye des Prés :

Un membre du conseil de quartier signale qu'il a été contacté par des riverains concernant les branches des arbres qui tapent sur les vitres.

Le service jardins et cadre de vie a sollicité un devis auprès du prestataire pour la taille des pyrus.

2) Ralentisseurs rue Lequien et rue Hayez :

Le service de la voirie a adressé des lettres circulaires annonçant la pose de ralentisseurs.

Certains riverains de la rue du Docteur Lequien alertent sur le positionnement de l'équipement, craignant qu'il ne serve de tremplin. Il s'agit d'un ralentisseur de 12 mètres de long ayant pour but de réduire la vitesse avant d'aborder le pont.

3) Angle de la Petite place et de la rue de la Croix d'Or :

Un membre du conseil de quartier souhaite savoir si la terrasse installée à cet endroit a reçu une autorisation car le passage est désormais très limité pour les piétons (notamment pour les personnes avec poussette et/ou en fauteuil). ?

4) Quai des houillères :

A la question d'un membre du conseil de quartier sur l'avenir de l'entreprise Gauthiez-Taquet, Mme STIERNON répond qu'il y a un projet de réhabilitation de friches avec 50 logements.

7) Visites :

Les membres du conseil de quartier souhaitent pouvoir visiter :

- Le Carmel
- Le quartier Caux.

Mme STIERNON propose de se rendre au Show-room de l'association Adopta (Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives), localisé à Wagnonville.

5) Rue d'Esquerchin :

Un membre souhaite savoir ce que fait précisément le Département sur l'emprise de l'ancienne école normale des filles.

6) Voie verte

Un membre du conseil de quartier souhaite avoir un plan de la voie verte sur l'ensemble de la ville.

7) Toilettes publiques :

Un membre du conseil de quartier revient sur le manque de toilettes publiques sur l'ensemble de la ville et souhaite connaître le coût d'une « sanisette » à demeure et le coût d'un WC mobile. Cette étude pourrait permettre d'envisager la pose de l'un ou l'autre système notamment à l'occasion de festivités : marché place St Amé, festival des binbins,....

8) Boulevard Poincaré/Quai Devigne :

Un membre du conseil de quartier fait remarquer que de nombreux sacs de déchets sont entreposés sous le pont. Est-il envisageable d'y mettre une poubelle ?

IV – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU JEUDI 10 NOVEMBRE 2022 :

Mme STIERNON rappelle que l'assemblée générale du 10 novembre prochain se déroulera à 19h, dans la chapelle de la maison des associations. Il s'agira cette année du renouvellement du tiers sortant. Mme STIERNON demande à Mme CAPELLE de faire un point sur les candidatures reçues et sur le nombre de postes à renouveler.

Le conseil de quartier « Entre 2 Scarpe » compte au maximum 22 membres, tous collègues confondus. 25 candidatures ont été reçues au service démocratie participative dont 3 pour le collègue acteurs économiques et 2 pour le collègue associations.

13 postes sont à renouveler.

Les membres « restants » du conseil de quartier actuel sont : Mme CHUQUET, Mme FIORDALISO, M. GOULOIS, M. GRANDIN, M. PROST, Mme LEFEBVRE, Mme PRUVOST, Mme MATHIEU, Mme DELERUE.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme STIERNON remercie les membres du conseil de quartier de leur présence. La réunion se termine à 20h30.